

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS
Séance du 16 septembre 2009 – 19 h 30**

Etait absent et excusé : LE BRIZ Olivier

Le conseil municipal reçoit Steve HALBOUT, nouvel agent technique embauché par voie de mutation, à mi-temps à La Rivière et à mi-temps à St Gervais. Il sera présent une semaine sur deux sur notre commune.

TRAVAUX

1 – EXTENSION DE L'ECOLE - Le programme initial était de 380 000 €ht de travaux, base de calcul pour le contrat de maîtrise d'ouvrage. L'architecte a établi l'APS (avant projet sommaire) et le nouvel estimatif de construction s'élève à 468 400 € ht. Le CM valide cet APS et la révision du contrat. Les subventions attendues sont : DGE (30% si label HQE est retenu, pour cela faire appel à un bureau d'études pour assistance de maîtrise d'ouvrage) - Conseil général (25%) et Communauté de Communes de Vinay 10 %.

Une présentation du projet au SSI devra être programmée pour obtenir l'aval des communes « suiveuses »

2 – AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA CHAPELLE - La maîtrise d'ouvrage, qui devait être assurée par la DDE et le conseil général, revient à la commune qui doit donc faire appel à un bureau d'études. Le CM décide de confier cette tâche au cabinet ARTIGEO et déposer une demande de subvention auprès du CGI pour un montant total du projet de 64 000 €ht (travaux + acquisition de terrain)

3 – CARREFOUR RD 1532/CD 35 : un courrier a été adressé à Mr VALLINI début août pour que les engagements pris, étude en 2009 et réalisation en 2010, soient respectés.

4 – le projet de déplacement de l'abri bus du port est confié au cabinet ARTIGEO.

5 – Assainissement : la communauté de communes s'est engagée à réaliser les travaux d'assainissement du Port en 2010. La commune demandera au SE38 de coordonner les travaux d'enfouissement des lignes.

5 – SALLE DES FETES le choix de l'entreprise pour remplacement des portes est fait.

EAU POTABLE : Suite à la demande d'un particulier de la commune de La Rivière (hameau des Monts) pour alimentation en eau potable, une réunion s'est tenue avec la communauté de communes à qui nous avons délégué la compétence, et le maire de La Rivière. Un prélèvement du trop plein du réservoir des Travers pourrait servir à alimentation ce secteur. Les travaux de raccordement étant à la charge du particulier. La commune de St Gervais demandera un engagement à la remise en état du chemin et de sa surveillance sur 5 ans.

VOIRIE : les habitants des Travers sollicitent la poursuite de pose de barrières de sécurité sur environ 110 ml et fin de sécurisation du chemin des Revoux 65 ml

Des devis seront demandés pour passage d'un lamier sur les chemins communaux.

INTERNET HAUT DEBIT – la demande de deux familles pour participation de la commune aux frais d'installation de matériel nécessaire pour obtenir le haut débit est rejetée. Le conseil général qui s'était engagé dans une politique de couverture des zones d'ombre s'étant désengagé en juillet dernier, la commune ne peut suppléer à sa carence. Le CM se prononce contre une participation financière de la commune.

URBANISME : Permis de Construire pour extension d'une maison : avis favorable - Déclaration de travaux pour transformation d'un garage en local d'habitation : avis favorable

DIVERS

Plusieurs échanges de parcelles avec des particuliers sont en cours.

Un collectif national sur le projet de privatisation de la poste fait appel à organiser un référendum auprès de la population : celui-ci aura lieu à l'agence postal le samedi 3 octobre de 9 à 12 h, 2 élues se portent volontaires pour tenir le bureau de vote.

La clique des sapeurs pompiers a participé à la cérémonie du 8 Mai et nous allons la solliciter pour le 11 Novembre. La somme de 100 €leur est attribuée.